MONIER

VINTAGE

Une tuile légendaire

Tuile Grand Moule Faible Relief ≈ 12 au m²

Cotes hors tout en cm

VINTAGE

- Pureau variable
- Netteté des contours et des motifs
- Motif légendaire qui porte bien son nom

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement à relief, grand moule, simple emboîtement, simple recouvrement
Nombre de tuiles au m²	≈ 11,6 à 13,1
Poids unitaire	≈ 3,4 kg
Poids au m²	de 39,4 à 44,5 kg
Longueur hors-tout	≈ 43,5 cm
Largeur hors-tout	≈ 25,5 cm
Largeur utile	≈ 22,8 cm
Pureau variable	de 33,6 à 37,6 cm
Jeu d'assemblage longitudinal	≈ 4 cm*
Jeu d'assemblage transversal	± 0,2 cm*
Mètre linéaire de liteau/m²	de 2,6 à 3 ml
Mise en œuvre	Pose à joints croisés de droite à gauche
Norme produit de référence	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]
Produit siliconé	Un additif est nécessaire pour les scellements
Nombre de tuiles par palette	300
Poids de la palette	1020 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Faible Galbe, simple emboîtement, simple recouvrement et pureau variable, 11,6 à 13,1 au m², de type LOSANGÉE de Monier ou similaire.
Son jeu d'assemblage usuel sera de 4 cm en longitudinal et de 0,4 cm en transversal.
Sa pose se fera à joints croisés de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21].
Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES

30 ANS GARANTIE CONTRE LE GEL

CE DoP n° 01-TC-16/05/2013

Cette tuile a été développée et testée en soufflerie au Centre Technique de Monier.

* *Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.*

FDES / DEP
TERRE CUITE

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis selon NF EN 539-2
www.marque-nf.com

Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Essai de résistance au gel subi selon NF EN 539-2).

NUANCIER

Rouge

Brun Rustique

LES POINTS SINGULIERS

RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

La gamme de tuiles spéciales Losangée offre deux choix de finition de rives :

- rive universelle de 33,
- rives standard droites ou gauches.

On détermine le sens des rives en se plaçant face au versant.

La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.

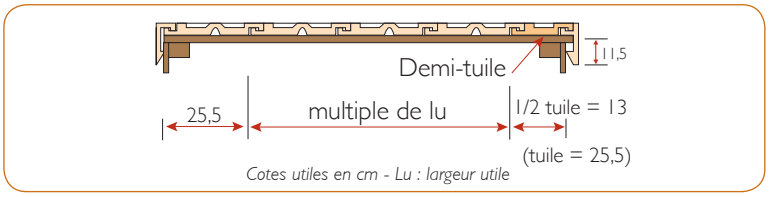

Cotes utiles en cm - Lu : largeur utile

Demi-tuile

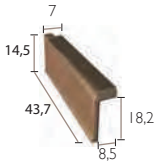

Rive standard gauche

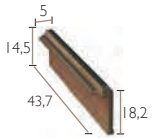

Rive standard droite

FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.
Ce système permet au faîtage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.
Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.
Toutes les faîtières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.
D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori.

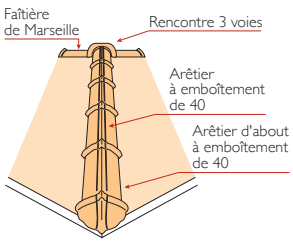

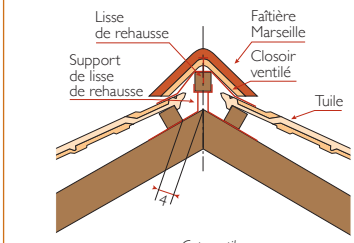

Cotes utiles en cm

Vis 50

Vis 70

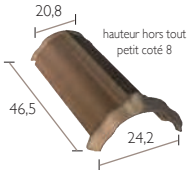

Arêtier à emboîtement de 40

Arêtier d'about à emboîtement de 40

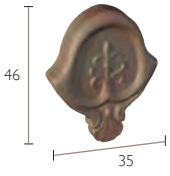

Fronton décoratif

FIGAROLL® PLUS (28/32 cm)

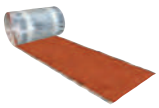
WAKAFLEX® 28 (28 cm)

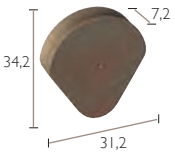

Fronton de rive à rabat

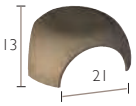

Rencontre 3 voies

Rencontre 4 voies

AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.
Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.
Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être répartiespar moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faîtage.
La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le liteau d'égout ventilé.
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.
Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur.
Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Lanterne (Ø 120 mm)

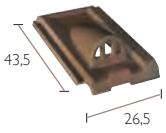

Tuile chatière grillagée (ouverture 12 cm²)

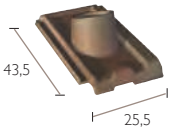

Tuile à douille (Ø 120 mm)

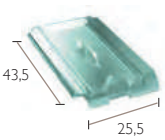

Tuile en verre

A noter :
pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faîtage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

	Type de comble	Section totale de ventilation (a)
Comble non aménagé sans écran	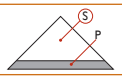	S = 1/5000
Comble non aménagé avec écran	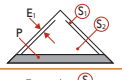	S1 = 1/5000 S2 = 1/3000 (b)
Rampant isolé sans écran	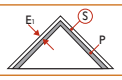	S = 1/3000
Rampant isolé avec écran	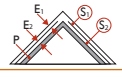	S1 = 1/5000 S2 = 1/3000
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant	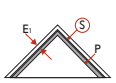	S = 1/5000

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.
(a) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(b) sauf écrans de sous-toiture respirants sous Avis Technique type SPIRTECH®

LES POINTS SINGULIERS

ÉGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

Se reporter au DTU en vigueur :

- Europanneton® LOS Inox pour égout.

La pose en liteau de basculement d'un liteau d'égout ventilé (ventilation de 200 cm²/ml) garantit quant à lui la ventilation basse linéaire conforme aux prescriptions du DTU.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.

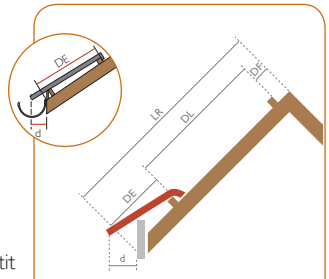

LR = Longueur du rampant
DF = Distance du liteau de faîtage = 4,5± 0,5 cm
DL = Distance de litonnage
DE = Distance du liteau à l'égout
Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.
d = Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière.
Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière

Liteau d'égout ventilé sans peigne

SOUS-TOITURE & ISOLATION

ECOTECH® 200 — *SPIRTECH® 110* — *SPIRTECH® 200* — *SPIRTECH® 300* — *SPIRTECH® 200 BBC* — *SPIRTECH® 300 BBC* — *SPIRTECH SUN 200 BBC*

SPAN-FLEX® 200 — *SPAN-FLEX® 300* — *SPAN-ALU 300* — *VAPOTECH BBC 300* — *CLIMA COMFORT RENO* — *CLIMA COMFORT SUN*

FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences décrites dans le paragraphe 5.4 du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

Les régions considérées sont celles de la carte des vents (référence NF EN 1991-1-4/NA).

Les sites d'exposition aux vents considérés correspondent aux situations définies dans l'annexe B du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® LOS Inox conseillée par Monier.

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

ORNEMENTS

Poinçon Pomme de Pin (existe aussi en 44,5 cm)

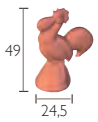

Coq d'ornement terre cuite

Poinçon Fleur de Lys

LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Zones / Sites	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	35	35	50
Normal	40	50	60
Exposé	60	70	80

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

Zones / Sites	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	30	30	45
Normal	35	45	50
Exposé	50	60	70

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du D.T.U.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)
Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.

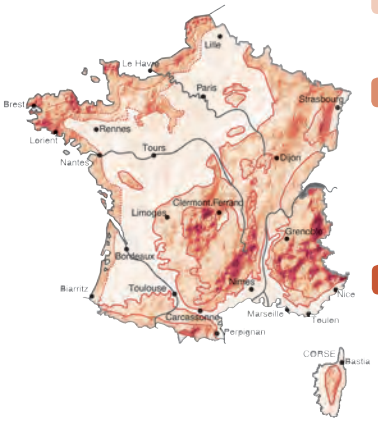

ZONE I
Tout l'intérieur du pays, ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.

ZONE II
- Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole.
- Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge.
- Altitudes comprises entre 200 m et 500 m.

ZONE III
- Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km, de Lorient à la frontière belge.
- Altitudes supérieures à 500 m et inférieures à 900 m.

DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITUATION PROTÉGÉE : *Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.*

SITUATION NORMALE : *Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).*

SITUATION EXPOSÉE :
Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.
A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture.
Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Réf. 111 • Cette documentation datée de mai 2015 annule et remplace les éditions précédentes. C'est un document non contractuel susceptible d'être modifié à tout moment. • Réalisation : PAO : Centaure - Photos : P. Zandvliet • Dessins 3D : Buster Studio - X - Centaure

Hotline Allô MONIER
N° Indigo 0 820 338 338
0,15 Euro TTC/mn

MONIER
Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

www.monier.fr